

---

**POUR INFORMATION**

Irradiation aux rayons X

Lettre aux clients 2021-09

---

Le 8 février 2021

Bonjour,

La Société canadienne du sang a obtenu l'autorisation de Santé Canada d'utiliser un irradiateur à rayons X. Nous allons donc pouvoir irradier les composants sanguins aux rayons X ou aux rayons gamma, l'objectif étant de cesser d'utiliser les irradiateurs gamma au profit des irradiateurs à rayons X.

Aucun changement n'est à prévoir concernant les codes et les dates de péremption des composants. Toutefois, l'étiquette Rad-Sure pour les produits irradiés aux rayons X sera différente (voir ci-dessous).

Composants irradiés aux rayons X  
Nouvelle étiquette Rad-Sure (XR 15Gy)



Composants irradiés aux rayons gamma  
Même étiquette Rad-Sure (15Gy)



Les circulaires d'informations sur le culot globulaire et les plaquettes ont été mises à jour en conséquence :

Section modifiée	Ancienne version (juin 2020)	Nouvelle version (janvier 2021)
TABLEAU 4 : Composants modifiés Irradiation / Description	Les cellules sont exposées à des rayons gamma.	Les cellules sont exposées à des rayonnements ionisants (rayons gamma ou rayons X).

Veillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large initial 'D' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

David Howe  
Directeur, Gestion des procédés de la chaîne d'approvisionnement